

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMON**

2021-12-14 PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Simon, tenue le 14 décembre 2021, à 19 h à l'édifice municipal sis au 49, rue du Couvent à Saint-Simon, sous la présidence de Monsieur Simon Giard, maire.

Sont présents : Monsieur Simon Giard, maire
Monsieur Patrick Darsigny, conseiller siège #1
Monsieur David Roux, conseiller siège #2
Monsieur Alexandre Vermette, conseiller siège #3
Monsieur Bernard Beauchemin, conseiller siège #5
Monsieur Réjean Cossette, conseiller siège #6

Est absente : Madame Angèle Forest, conseillère siège #4

Est également présente Madame Rosemarie Delage, directrice générale adjointe

Secrétaire d'assemblée : Madame Johanne Godin, directrice générale et greffière-trésorière

ORDRE DU JOUR

- 1. Constat de l'avis de convocation et ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des prévisions budgétaires 2022**
- 4. Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2022-2023-2024**
- 5. Période de questions portant exclusivement sur le budget 2022 et sur le programme triennal d'immobilisation**
- 6. Clôture de la séance**

1. Constat de l'avis de convocation et ouverture de la séance

Monsieur le Maire Simon Giard demande aux membres du conseil un moment de réflexion. Les élus constatent que l'avis de convocation a été remis conformément au délai prescrit à l'article 156 du Code municipal. Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée par le président. Il est 19 h.

2. Adoption de l'ordre du jour

Considérant que les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour ;

310-12-2021 En conséquence, il est proposé par Patrick Darsigny et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé

Adoptée

3. Adoption des prévisions budgétaires 2022

Considérant la présentation des prévisions budgétaires 2022 ;

311-12-2021 En conséquence, il est proposé par Alexandre Vermette et unanimement résolu d'adopter les prévisions budgétaires 2022, tel que proposé, au montant de 3 031 270 \$:

REVENUS	Budget 2021	Budget 2022
Taxes sur la valeur foncière	1 502 460 \$	1 829 969 \$
Taxes sur une autre base	420 549 \$	421 849 \$
Paiement tenant lieu de taxes	17 570 \$	24 530 \$
Transferts	387 110 \$	200 462 \$
Services rendus	131 772 \$	184 745 \$

Imposition de droits	89 400 \$	91 500 \$
Amendes et pénalités	5 000 \$	5 500 \$
Intérêts	10 520 \$	9 520 \$
Autres revenus	38 259 \$	37 759 \$
Revenus d'affectations	75 500 \$	225 436 \$
GRAND TOTAL DES REVENUS	2 678 140 \$	3 031 270 \$

DÉPENSES	Budget 2021	Budget 2022
Administration générale		
Conseil municipal	67 449 \$	74 005 \$
Application de la loi	1 890 \$	1 890 \$
Gestion financière et administrative	233 505 \$	262 575 \$
Greffe et élection	9 000 \$	2 500 \$
Évaluation	36 559 \$	19 790 \$
Quote-Part M.R.C.	54 363 \$	61 478 \$
Autres dépenses	10 500 \$	10 300 \$
Total administration générale	413 266 \$	432 538 \$

Sécurité publique		
Police	190 919 \$	204 284 \$
Protection incendie	174 373 \$	188 133 \$
Sécurité civile et autres	6 390 \$	6 390 \$
Total sécurité publique	371 682 \$	398 807 \$

Transport		
Voirie municipale	245 483 \$	253 070 \$
Enlèvement de la neige	171 200 \$	174 825 \$
Éclairage des rues	6 000 \$	5 300 \$
Circulation	13 500 \$	15 000 \$
Transport collectif	13 795 \$	13 730 \$
Total transport	449 978 \$	461 925 \$

Hygiène du milieu		
Eau potable	102 740 \$	108 495 \$
Eaux usées	69 190 \$	62 890 \$
Matières résiduelles	162 230 \$	163 710 \$
Cours d'eau	12 625 \$	17 100 \$
Vidange des installations septiques	41 570 \$	42 635 \$
Total hygiène du milieu	388 355 \$	394 830 \$

Santé et bien-être (immeuble locatif)	5 700 \$	3 900 \$
--	-----------------	-----------------

Aménagement, urbanisme et développement	68 000 \$	42 750 \$
--	------------------	------------------

Loisirs et culture		
Supralocal Ville de Saint-Hyacinthe	39 114 \$	42 375 \$
Activités administratives	41 253 \$	44 485 \$
Activités récréatives	77 200 \$	104 600 \$
Activités culturelles	23 000 \$	23 460 \$
Total loisirs et culture	180 567 \$	214 920 \$

Frais de financement		
Remboursement intérêts dette à LT	23 634 \$	59 330 \$
Autres frais	690 \$	0 \$
Total frais de financement	24 324 \$	59 330 \$

GRAND TOTAL DES DÉPENSES	1 901 872 \$	2 009 000 \$
---------------------------------	---------------------	---------------------

AFFECTATIONS	Budget 2021	Budget 2022
Immobilisations	682 216 \$	919 120 \$
Remboursement capital de la dette à LT	82 116 \$	91 215 \$
Remboursement fonds de roulement	1 936 \$	1 935 \$
Affectations et transferts (réserves aqueduc et boues)	10 000 \$	10 000 \$
TOTAL DES AFFECTATIONS	776 268 \$	1 022 270 \$

GRAND TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS	2 678 140 \$	3 031 270 \$
---	---------------------	---------------------

Adoptée

4. Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2022 – 2023 – 2024

312-12-2021 Il est proposé par Réjean Cossette et unanimement résolu que le programme triennal d'immobilisations pour l'exercice financier des années 2022, 2023 et 2024 soit adopté tel que soumis.

PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS					
PROJETS	2022	2023	2024	Indéterminé	Total
ADMINISTRATION					0 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE					0 \$
TRANSPORT ROUTIER					
Amélioration réseau routier (rues Saint-Édouard + Principale) Financé par TECQ, AIRRL + fonds général	400 000 \$				400 000 \$
Agrandissement garage municipal Financé par fonds général + surplus accumulé	250 000 \$				250 000 \$
Équipements voirie (Laveuse à pression, Scie à ruban, Remorque pour panneau signalisation) Financé par fonds général	12 120 \$				12 120 \$
Aménagement d'un stationnement face au bureau municipal Financé par fonds général	80 000 \$				80 000 \$
Déplacement rue des Loisirs Financé par fonds général	165 000 \$				165 000 \$
Réseau pluvial rue Saint-Jean-Baptiste Financé par TECQ + fonds général		80 000 \$	500 000 \$	500 000 \$	1 080 000 \$
HYGIÈNE DU MILIEU					
Bornes (3) pour purger le réseau d'aqueduc Financé par fonds général aqueduc	12 000 \$				12 000 \$
Étude prolongement aqueduc Financé par fonds général aqueduc + surplus aqueduc		40 000 \$			40 000 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE					0 \$
URBANISME					0 \$
LOISIRS ET CULTURE					
Cuisine et local de rangement Centre Multifonctionnel Financé par fonds général + subvention		125 555 \$			125 555 \$
Toiture pour la patinoire Financé par subventions				1 000 000 \$	1 000 000 \$
TOTAL	919 120 \$	245 555 \$	500 000 \$	1 500 000 \$	3 164 675 \$

Adoptée

5. Période de question portant exclusivement sur le budget 2022 et sur le programme triennal d'immobilisation

Une période de questions portant exclusivement sur le budget et le programme triennal des immobilisations est tenue.

6. Clôture de la séance

313-12-2021 L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par David Roux et unanimement résolu de clôturer la séance à 19h29.

Signé à Saint-Simon ce ___^e jour de janvier 2022.

Simon Giard
Maire

Johanne Godin, DMA
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Simon Giard, maire ayant présidé cette séance, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.